

PARAOXYBENZOATE DE PROPYL
PAO PROPYL
1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Poudre.
Nom commercial : PARAOXYBENZOATE DE PROPYL
Type de produit : Conservateur

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 145 rue de Paris
 FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
 T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Code de pictogrammes de danger : ---
- Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
4-hydroxybenzoate de propyle	: 100 %	94-13-3	202-307-7	94-13-3	-----	-----

4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. En cas de malaise consulter un médecin.

PARAOXYBENZOATE DE PROPYL

PAO PROPYL

4 Premiers secours (suite)

- **Contact avec la peau** : Consulter un médecin si l'irritation persiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin si une indisposition se développe. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction** : Mousse. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone. Poudre.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques** : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. (CO) & (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles** : Réduire à un minimum la production de poussières. Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

PARAOXYBENZOATE DE PROPYL
PAO PROPYL
6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)
6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|---------------------|--|
| Général | : Combustible.
Danger d'explosion des poussières.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. |
| Manipulation | : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|-------------------------------|---|
| Stockage | : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver dans les conteneurs d'origine. |
| Stockage - à l'abri de | : Humidité. |

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

- | | |
|--------------------------------|---|
| Protection individuelle | |
| - Protection respiratoire | : Equipement de protection respiratoire approprié. P1 |
| - Protection de la peau | : Porter un vêtement de protection approprié. |
| - Protection des yeux | : Lunettes. |
| - Protection des mains | : Utilisez des gants en caoutchouc. |

8.2. Limites d'exposition professionnelle
9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect
- Etat physique à 20 °C : Poudre.
- Couleur : Blanc(he).
- Odeur
- Odeur : Inodore.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
- pH

PARAOXYBENZOATE DE PROPYL

PAO PROPYL

9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

pH	: 3
• Point de fusion / Point de congélation	
Point de fusion [°C]	: 95 - 97
• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition [°C]	: 132.8
• Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
• Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
• Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Non applicable.
• Pression de vapeur	
Pression de vapeur [hPa]	: 0.67 (122°C)
• Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité relative	
Densité	: 1.063 g/cm3
• Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: 8g/l (100°C)
• Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Log POW : 3.04
• Température d'auto-inflammabilité	
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 600
• Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
• Viscosité	: Non applicable.
• Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
• Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Autres données : Aucun Danger d'explosion.

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereusesRéactions dangereuses : Danger d'explosion des poussières.
Alcali.

PARAOXYBENZOATE DE PROPYL

PAO PROPYL

10 Stabilité et réactivité (suite)**10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >5000 / mouse = 6332
- Cutanée : N'est pas supposé irritant.
- Oculaire : N'est pas supposé irritant.
Sensibilisation : Aucun connu.

12 Informations écologiques**12.1. Toxicité**

EC50-72h = 15mg/l (Pseudokircheneriella subcapitata)
NOEC/LOEC - 48h = 5mg Sb/L (Leuciscus idus)
EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 15.4
L.idus LC0 (mg/l) : 5 (48h)
EC0 escherichia coli : 500mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Biodégradation [%] : 92% (OECD301D)

12.3. Potentiel de bio-accumulation**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Classe WGK (Allemagne) : 1 : peu dangereux pour le milieu aquatique.

13 Considérations relatives à l'élimination

PARAOXYBENZOATE DE PROPYL

PAO PROPYL

13 Considérations relatives à l'élimination (suite)

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
N° de déchet industriel : 07 - DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE.
 07 07 - Déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs.
 07 07 08 - Autres résidus de réaction et résidus de distillation. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)

14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Classification CE : 4-hydroxybenzoate de propyle

No CAS :000094-13-3

No CE :202-307-7

Numéro annexe :94-13-3

Expan

REACH :---

PARAOXYBENZOATE DE PROPYL

PAO PROPYL

15 Informations réglementaires (suite)

Symbole(s) : Aucun(e).
Phrase(s) R : Aucun(e).
Phrase(s) S : Aucun(e).
Autres : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document